

10 déc 2007 -14:04

60ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

Le Ministre De Gucht souhaite profiter de ce 10 décembre 2007, journée internationale des Droits de l'Homme, pour rappeler que nous célébrerons l'année prochaine le 60ème anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Le Ministre De Gucht souhaite profiter de ce 10 décembre 2007, journée internationale des Droits de l'Homme, pour rappeler que nous célébrerons l'année prochaine le 60ème anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

60ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme Bruxelles, le 10 décembre 2007
Le Ministre De Gucht souhaite profiter de ce 10 décembre 2007, journée internationale des Droits de l'Homme, pour rappeler que nous célébrerons l'année prochaine le 60ème anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. "Cette Déclaration est la pierre angulaire sur laquelle tout le système international de protection des Droits de l'Homme s'est progressivement construit. La Belgique participera activement aux diverses manifestations prévues pour saluer ce 60ème anniversaire", déclare le Ministre De Gucht. "En adoptant cette Déclaration en 1948, la Communauté internationale a non seulement affirmé que tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit mais elle a également consacré l'universalité de tous les Droits de l'Homme" déclare le Ministre De Gucht qui ajoute qu'il regrette que soixante ans après son adoption, les principes inscrits dans la Déclaration ne soient toujours pas respectés par tous les Etats. "Je suis conscient du fait que dans de nombreuses parties du monde, des hommes et des femmes continuent de lutter pour les droits de l'Homme et les libertés fondamentales, parfois au péril de leur vie" rappelle le Ministre. La mise en oeuvre de la Déclaration universelle ainsi que de toutes les Conventions relatives aux Droits de l'Homme qui ont été adoptées depuis 1948 est essentielle pour assurer que le respect des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales, sans discrimination, devienne une réalité pour tous. Le Ministre De Gucht rappelle que la Belgique a présenté sa candidature pour les élections de 2009 au Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, ce qui lui permettra, si elle est élue, de contribuer encore plus concrètement à l'amélioration de la situation des Droits de l'Homme dans le monde.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be